

## DECLARATION RELATIVE A LA CONFIRMATION DE LA CONDAMNATION DE FLORIANE IRANGABIYE PAR LA COUR SUPREME DU BURUNDI.



La place de Floriane n'est pas la prison

« **Tournons la Page Burundi/TLP-Burundi** » a été consternée par la décision de la Chambre de Cassation de la Cour Suprême du Burundi de la confirmation de la condamnation de la journaliste Floriane IRANGABIYE l'incriminant à 10 ans de prison ferme le 13.02.2024. Cette décision maintient la journaliste en détention tel que décidée par la Cour d'Appel de Bujumbura-Mairie le 09.05.2023. Floriane IRANGABIYE est la seule femme journaliste en prison au monde.

Pour rappel, le chef d'accusation porté contre la journaliste Floriane IRANGABIYE est « **l'atteinte à l'intégrité du territoire national** », une **infraction prévue et punie par l'article 611 du Code pénal burundais**. Floriane IRANGABIYE a été arbitrairement arrêtée le 30 août 2022 par des agents du Service National de Renseignement (SNR).

Elle a d'abord été incarcérée au siège du SNR à Bujumbura dans des conditions ne lui offrant pas le droit à l'assistance judiciaire par un Avocat et aux visites de sa famille.

Elle a été interrogée sur son travail à la Radio IGICANIRO accusée de collaborer avec l'opposition armée contre le Burundi sans fournir de preuves. A la fin du mois de septembre 2022, Floriane IRANGABIYE a été transférée à la prison centrale de Muyinga où elle était emprisonnée dans de mauvaises

conditions qui aggravait sa situation sanitaire, elle a été transférée par après à la prison de Bubanza où elle est injustement détenue actuellement. Victime, comme d'autres milliers de burundais, du système politico-judiciaire burundais qui ne tolère pas toute voix dissonante, le cas de Floriane IRANGABIYE est un signe éloquent d'une injustice flagrante pour une faute qui n'a pas été commise mais simplement pour avoir exercé son métier de journaliste ainsi que sa liberté d'expression.

« **Tournons la Page Burundi/TLP-Burundi** » estime que ces actions de harcèlement politico-judiciaire perpétrées contre Floriane IRANGABIYE ne visent autre chose que museler le travail des défenseurs des droits humains et des médias indépendants.

Le chef d'accusation grave porté contre Floriane IRANGABIYE et le déroulement du procès démontrent encore une fois que la justice burundaise est instrumentalisée par le pouvoir en place et témoigne à suffisance de l'intolérance du pouvoir en place à l'exercice de la liberté de la presse et d'expression et à toute contribution critique digne d'un Etat de Droit.

De ce qui précède et maintenant que le processus judiciaire est vraisemblablement terminé, « **Tournons la Page Burundi/TLP-Burundi** » demande aux autorités du Burundi en particulier le Président de la République :

- Mettre un terme à l'incarcération injuste de la journaliste Floriane IRANGABIYE dans les meilleurs délais et sans conditions,
- Cesser d'utiliser la justice burundaise comme outil de répression contre des citoyens burundais en général et des défenseurs des droits humains, des journalistes et des opposants politiques en particulier,
- Libérer l'espace civique rétréci, en permettant aux défenseurs des droits humains et des journalistes de travailler librement et permettre au peuple burundais à jouir pleinement leur droits et libertés fondamentales.

Le 23 février 2024

**Anitha GATERETSE**  
Signature et cachet:



**Coordnatrice nationale /TLP-Burundi**